

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^{ic} B. DE JONGHE, LE C^{ic} TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE.

1898
CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,
J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

1898

LE NOBLE DE GAND

À LA BANNIÈRE PORTANT UNE FOI

(1582)

La fin du xvi^e siècle fut une période désastreuse pour les Pays-Bas. Les troubles religieux qui armèrent les uns contre les autres les habitants de ces malheureuses provinces, laissèrent, après eux, des blessures profondes, dont les traces mirent bien des années à disparaître. L'orgueil immense du prince d'Orange et l'obstination fatale de Philippe II furent les causes principales des calamités épouvantables qui vinrent fondre alors sur les pays de par-deçà, naguère si prospères et si heureux.

La ville de Gand, toujours difficile à gouverner et prête à se soulever, ne fut pas la dernière à se ressentir de ces années terribles, dont nous ne relaterons pas les événements si connus. Gand, dont la soif de liberté et le besoin de domination n'avaient jamais varié, était alors le foyer du protestantisme dans les Flandres et cette conjoncture n'était pas faite pour lui conserver le calme et la tranquillité, au milieu des circonstances si critiques que traversaient nos provinces.

La cité des Artevelde demandait depuis longtemps déjà le droit de battre monnaie. Les efforts considérables de Bruges ne purent empêcher que ce privilège ne lui fût enfin octroyé, en vertu des lettres patentes données au nom de Philippe II, en date du 4 janvier 1581. La fabrication commença le 14 mars suivant (1). Deschamps de Pas a traité, avec force détails, du monnayage de cette époque de la ville de Gand (2) dont nous avons donné nous-même un demi-écu au buste de Philippe II, frappé en 1581 (3).

Nous avons exposé, à cette occasion, comment les Gantois furent ainsi amenés, par des motifs d'ordre purement économique, à forger, bien malgré eux, au type royal.

Le numéraire sorti alors de l'officine gantoise est donc des plus hybrides. Nous voyons, à côté de pièces d'argent vraiment royales, des monnaies de même métal et de cuivre semi-royales et communales et une riche série de nobles, demi-nobles et quarts de nobles inspirés des nobles anglais et

(1) *Memorieboek der stad Ghendt*. C'est un registre de l'époque où furent consignés, jour par jour, les faits offrant de l'intérêt pour la cité gantoise. Il fourmille de détails curieux. Voir encore, pour les événements de ces temps agités, la *Chronycke van Ghendt*, de JAN VANDE VIVERE. Frans de Potter, Gand, 1885, pp. 319 et sv.

(2) *Les monnaies de Flandre pendant la période des troubles des Pays Bas (1577-1584)*, par L. DESCHAMPS DE PAS (*Revue belge de numismatique*, 1878, p. 215).

(3) *Deux monnaies frappées en Flandre en 1581*, par le V^{te} B. DE JONGHE (*Revue belge de numismatique*, 1890, p. 425).

se proclamant fièrement frappés par Gand, la métropole des Flandres. Chose plus curieuse encore et que nous allons essayer d'expliquer, la bannière sur le droit de ces monnaies d'or porte tantôt les fleurs de lis françaises, tantôt le lion flamand et même, sur des exemplaires rarissimes de la pièce entière, deux mains qui se serrent, c'est-à-dire une *Foi*.

Voici le dessin et la description de cette dernière monnaie dont l'importance historique est, croyons-nous, considérable.



Droit. Guerrier couronné, debout de face, dans un vaisseau dont les flancs sont décorés de lions passants et de fleurs de lis. Il tient une épée nue et un écu au lion. A sa droite se voit une bannière avec une *Foi* couronnée, que porte un lion sortant de la poupe du navire. Entre les cordages, des deux côtés de la tête du personnage : N — T (1).

Légende : MO : — AVREA · RESTAVR · METROPOL · GAND · — · FLAND.

(1) Aucune interprétation satisfaisante des lettres N — T n'a été trouvée jusqu'à ce jour.

Revers. Croix à triple bande feuillue et fleurdelisée, portant en cœur une petite rose. Elle est cantonnée de quatre lions passants ou léopards couronnés. Le tout se trouve dans une épicycloïde à deux traits, ayant des trèfles à l'extérieur, dans les angles formés par la rencontre des arcs de cercle.

Légende. ✠ NISI · DÑS · CUSTOD · CIVITAT · FRUSTRA · VIGILANT. 82.

Or. Poids : 6gr.712.

Notre collection.

François, duc d'Alençon, connu aussi sous le nom de duc d'Anjou, était intervenu dès 1578 dans les affaires des Pays-Bas. Cette ingérence du prince français ne fut guère vue d'un bon œil à Gand, centre protestant où le massacre de la Saint-Barthélemy de 1572 était encore loin d'être oublié. Cette froideur marquée fit ensuite place à des sentiments plus favorables quand on apprit, plus tard, qu'il était question du mariage du *frère unique du Roi*, ainsi que s'intitulait François d'Alençon, avec la reine Élisabeth d'Angleterre. Une semblable union ne pouvait que flatter grandement le peuple flamand, dont les sympathies intéressées pour l'Angleterre étaient toujours restées des plus vives, et l'annonce seule d'un tel projet occasionna un revirement complet en faveur de l'orgueilleux prince qui avait pris pour devise : *Æternum meditans decus*. Ce qui précède explique, sans aucun doute, la présence, sur la

bannière des nobles de 1581, des fleurs de lis françaises qui semblent prendre la cité gantoise sous leur protection, quoique le duc d'Anjou, reconnu comme souverain des Pays-Bas dès le 23 mai 1581, n'eût point encore été inauguré officiellement à Gand.

L'entrée du prince français dans cette ville n'eut lieu que le 8 août 1582. La cérémonie se fit au marché du Vendredi et il y fut jeté de l'argent à la populace. François d'Alençon jura, le lendemain, d'observer les lois et les coutumes du pays de Flandre. Le 12 août 1582, le prince d'Orange arriva de Zélande et les fêtes recommencèrent de plus belle.

L'union la plus parfaite paraissait donc régner entre tous les intéressés et cette entente intime, cette alliance étroite même auront été officiellement consacrées par la frappe des nobles à la bannière portant une *Foi*. Cet emblème, qui semble, de plus, faire allusion à la vieille devise de Gand : *Hou ende trou (Amour et Fidélité)*, avait, en outre, l'immense avantage d'enlever aux anciens nobles le côté un peu absolutiste et trop personnel que leur donnaient les trois fleurs de lis et de reléguer pour ainsi dire le duc d'Alençon au second plan.

Il existe encore à l'hôtel de ville de Gand un coin du noble d'or aux deux mains jointes, qui servit, en 1838, à frapper quelques exemplaires en vermeil et en argent. On voit très nettement, sur

ces reffrapes modernes, les ravages causés par la rouille aux coins, qui, de plus, diffèrent sensiblement de ceux qui ont servi à forger notre exemplaire.

Le duc d'Alençon, fatigué de n'exercer qu'un semblant d'autorité, essaya, le 16 janvier 1583 (nouveau style), de s'emparer du pouvoir par surprise. Cette tentative coupable, qui échoua piteusement, fit crouler toutes les espérances de paix et de concorde que les fêtes de Gand avaient fait naître et causa la chute du parti Ryhove qui dominait à ce moment dans la fière cité flamande. Hembyze fut alors rappelé d'exil et la bannière au lion de Flandre dut remplacer, sur les nobles de Gand, celles aux trois fleurs de lis et aux deux mains qui se serrent.

Le triomphe d'Hembyze ne fut pas de longue durée. La situation des affaires de la vieille cité gantoise était désespérée et le tribun se crut autorisé par les circonstances à négocier la reddition de la place. Les pourparlers aboutirent à des conditions assez favorables, mais Hembyze paya sa hardiesse de sa tête. La populace, indignée de ce qu'elle considérait comme une trahison, se saisit de lui et le livra au bourreau.

Il résulte de tout ce qui précède que :

1° Les nobles aux fleurs de lis ont dû être frappés depuis le 14 mars 1581, date de l'ouverture de l'atelier de Gand, jusqu'au 12 août 1582, date de l'entrée du prince d'Orange dans cette ville.

2° Ce dernier événement donna lieu à l'émission des nobles à la *Foi*, qui seraient donc de véritables monnaies historiques.

3° Le coup de main malheureux de François d'Alençon, du 16 janvier 1583 (nouveau style), ramena Hembyze au pouvoir et, vraisemblablement, l'emploi du lion de Flandre sur la bannière des nobles.

On connaît un rarissime demi-noble de 1582, à la bannière au lion, dont nous nous contentons de donner ci-dessous le dessin, la description de cette fraction étant semblable à celle du noble décrit ci-dessus.



L'existence de cette pièce, qui semble fort déconcertante au premier abord, peut s'expliquer sans trop de difficulté, croyons-nous, et voici comment. Ce fut en décembre 1582 que le pape Grégoire XIII introduisit le *calendrier grégorien* appelé à remplacer le *calendrier julien* jusqu'alors en usage. La principale réforme de la nouvelle manière de supputer le temps consistait à faire commencer les années au 1^{er} janvier, tandis que le *calendrier julien* les faisait débiter à la fête

mobile de Pâques. Il ne nous semble pas trop téméraire d'admettre que les factieux qui détinrent le pouvoir, à Gand, après l'insuccès de l'entreprise audacieuse du 16 janvier 1583 (nouveau style), n'aient pas voulu accepter la réforme papale et aient continué à se prétendre en 1582 jusqu'au 31 mars suivant, jour de Pâques et premier jour de l'an 1583, selon le *calendrier julien*. Cette hypothèse semble bien plus acceptable que celles qui attribueraient l'existence du demi-noble en question, soit à une erreur de graveur, soit à un mélange de coins, hypothèses auxquelles il ne faut recourir qu'avec la plus grande réserve. Le demi-noble qui nous occupe aurait donc été frappé entre le 16 janvier 1582 (vieux style) et le 31 mars 1582 (vieux style) et appartiendrait donc vraisemblablement à la toute première émission des nobles et fractions de noble à la bannière au lion.

V^{te} BAUDOUIN DE JONGHE.
